

	Fo 306 – Certificat médical	
	Commission d'admission	01.12.2022

Le médecin soussigné certifie qu'il a examiné :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Profession : ..... Fonction : .....

et que son état de santé physique (y compris maladies transmissibles) et psychique lui permet d'assumer ses tâches <sup>(1)</sup>.

Lieu et date : ..... Signature et timbre du médecin :  
 .....

---

<sup>(1)</sup>PERSONNEL EDUCATIF : Aptitudes psychiques et santé physique

Par aptitudes psychiques, on entend :  
 l'absence de troubles psychiques ou du comportement et l'intégrité des facultés nécessaires à la prise en charge des enfants ou de personnes vulnérables, leur stimulation et leur sécurité.

Par aptitudes physiques, on entend :  
 l'absence d'une maladie ou d'un handicap ayant une incidence fonctionnelle significative sur les facultés nécessaires à la prise en charge des enfants ou de personnes vulnérables, leur stimulation et leur sécurité (des exceptions sont possibles si des solutions rigoureuses sont appliquées en complément).

Vaccinations recommandées selon liste de l'OFSP : rougeole, poliomyélite, oreillons, rubéole, diphtérie, tétanos, hépatite B, méningite et coqueluche.